Image not found or type unknown

Remboursement fioul par le propriétaire

Par **Tifg**, le **23/11/2023** à **18:26**

bonjour

Mon propriétaire a changer mon chauffage au fioul par une pompe à chaleur. L'artisan es répartit avec le fioul. Nous avions payer le fioul et nous voulons un remboursement mais le propriétaire nous renvoie vers l'artisan et l'artisan nous dit qu'on aurai du revendre nous même le fioul

Est ce que le propriétaire peux nous rembourser ?

Par **Visiteur**, le **23/11/2023** à **18:30**

Bonjour,

C'est l'artisan qui doit rembourser au bailleur, et le bailleur à vous.

Consultez un avocat pour une lettre de mise en demeure bien ciblée.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés